

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

HYGIENE DES YEUX LOTION LUNA Evite les maladies des yeux et leur contagion

Organisme Officiel des Sociétés Suisses et de la Société Suisse - Egypte UN POUR TOUS TOUS POUR UN Alexandria: 20, Rue Salah El Dine. Téléphone 29795 Adresse Télégraphique HELVE Alexandria Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

International Watch Co. SCHAFHOUSE QUALITE ET TRADITION chez HOROVITZ & Cie JOAILLIERS Montres de Marque 29, Rue Charif Pacha ALEXANDRIE

QUESTIONS MILITAIRES La formation des cadres de l'armée suisse

Le chef de l'instruction de l'armée, le colonel commandant de corps Corbat, a pris la parole devant l'assemblée des délégués de la société zurichoise des officiers, réunie dimanche à Zurich, et a parlé de l'instruction et de la formation des cadres dans l'armée.

AUGMENTATION DES PENSIONS MILITAIRES

Un message du Conseil fédéral concerne la modification de la loi sur l'assurance militaire. Une petite partie seulement des pensions d'avant 1950, calculées à nouveau et stabilisées avec les allocations de rattachement, ont été adaptées.

NOTRE COMMERCE EXTERIEUR

Le Conseil fédéral a publié son 52ème rapport sur les mesures de défense économique envers l'étranger et sur notre commerce extérieur avec divers Etats.

LE SENAT ITALIEN RATIFIE LA CONVENTION ITALO-SUISSE

Le Sénat italien a ratifié sans discussion toute une série d'accords internationaux au nombre desquels la convention italo-suisse du 23 juillet 1955 concernant les travaux pour le développement et l'électrification de quelques chemins de fer italiens qui relient les deux pays et l'exécution de la convention de même date entre les chemins de fer italiens et les CFF sur le financement des travaux prévus par la dite convention.

LA fermeture du séminaire protestant en Espagne

Le Comité exécutif du Conseil oecuménique des Eglises, réuni à Gilbulla, en Australie, a publié le 7 février, une déclaration protestant contre la fermeture du séminaire uni de théologie (protestant) à Madrid le 23 janvier. La résolution du comité exécutif déclare notamment que pro-

LE PROBLEME JURASSIEN

M. Marc Jobin, député conservateur des Franches-Montagnes a déposé sur le bureau du Grand Conseil du canton de Berne l'interpellation suivante: Le 4 septembre 1955, à Delémont, près de 20.000 personnes, répondant à l'appel du Rassemblement jurassien, ont manifesté leur volonté d'autonomie politique. Au terme d'une résolution votée le même jour, le gouvernement a été invité, une fois de plus, à engager des pourparlers avec les responsables du mouvement autonomiste. Jusqu'ici, le Conseil exécutif s'y est refusé. Cette attitude négative, critiquée du reste par l'opinion publique, ne tient aucun compte de l'évolution dans le Jura depuis 1950 et risque fort de conduire le canton dans une impasse.

L'ARTICLE 35 DE LA CONSTITUTION

Faut-il porter à 5 fr. la mise maximum au jeu de boule?

Convient-il de reviser l'article 35 de la constitution fédérale afin de porter de 2 à 5 francs la mise maximum autorisée dans les salles de jeu des kursaals afin de parfaire notre équipement touristique et hôtelier et de mieux alimenter le Fonds suisse pour les dommages non assurables? Telle était la question traitée dans une conférence de presse organisée à Lausanne à l'intention de journaux romands par la Fédération suisse du tourisme. Les arguments visant à justifier l'augmentation de la mise ont été présentés par 5 personnalités.

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. - N.S.H. - S.P.L. - S.S.O.C. - O.C.S.T. - O.S.E.C. - Sem. Suisse.)

Dans nos Cantons

INCENDIE A BALE

A Bâle, le feu a éclaté dans un dépôt de trois étages situé au Nadelberg, attenant à la vieille ville. Des milliers de pneus, des rouleaux de papier d'imprimerie, un dépôt de sucre y étaient entreposés. Les pompiers accoururent rapidement sur les lieux, mais le froid a empêché une lutte efficace, et ils ont dû se borner à empêcher toute extension du sinistre. Les dégâts sont évalués à 2 millions de francs, couverts en majeure partie par une assurance.

GRAND CONSEIL Bernois

Le Grand Conseil a accordé des crédits d'un total de 1,039,000 francs pour sept objets de la direction de l'instruction publique. Une interpellation radicale a été développée sur l'insuffisance de maîtrise de la langue maternelle dans les écoles. Le directeur de l'instruction publique donne l'assurance que l'attention nécessaire sera consacrée à ce problème.

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS

Le Grand Conseil neuchâtelois, réuni en session extraordinaire, sous la présidence de M. Darber, a voté plusieurs projets qui lui étaient soumis par le Conseil d'Etat.

GRAND CONSEIL GLARONNAIS

Le Grand Conseil glaronnais, a fixé au 6 mai le jour de la Landsgemeinde. Il a décidé de soumettre à cette dernière, avec préavis favorable, la loi révisée sur la police du feu, de même que le maintien de la mise à ban des réserves de gibier du Käppi, du Glänisch, du Rauti et du Schilt. Le Grand Conseil a d'autre part adopté des modifications de loi en vertu des prescriptions fédérales dans le domaine du trafic motorisé et dans celui de la protection des travailleurs. Par con-

ARMEE

CAUSE DE L'ACCIDENT DU PROTOTYPE P-26

Le département militaire fédéral communique: Le 31 août 1955, le prototype du chasseur suisse P-16 tomba lors d'un vol d'essai. Le département militaire fédéral ordonna immédiatement une enquête administrative pour établir les causes de l'accident. Le rapport du juge d'instruction conclut à la rupture d'une tubulure, survenue à haute altitude à la fin du vol. Il en résulte une interruption de l'amenée du carburant et l'arrêt du moteur.

SPORTS

ACCIDENT MORTEL DE BOB

Lors des championnats de bob à deux qui se déroulaient à Saint-Moritz, l'équipe de la principauté du Liechtenstein, ayant perdu la maîtrise de son véhicule, a une vingtaine de mètres de l'arrivée, enjamba le bord gauche de la piste. Le pilote, M. Moritz Heidegger, de Triengen, dut alors être transporté, grièvement blessé à la tête, à l'hôpital de district de Samedan, où il est décédé. Son compagnon, le « freineur », est lui aussi assez grièvement blessé.

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS

Le projet gouvernemental visant à instituer des jardins d'enfants aux classes préscolaires, ouvertes gratuitement aux enfants durant l'année précédant leur entrée à l'école primaire, a donné lieu à un long débat. Finalement, le projet de loi a été adopté par 56 voix contre 15. Le vœu a été émis par un député que l'on envisage pour l'avenir la gratuité de l'instruction à tous les degrés.

GRAND CONSEIL GLARONNAIS

Le Grand Conseil glaronnais, a fixé au 6 mai le jour de la Landsgemeinde. Il a décidé de soumettre à cette dernière, avec préavis favorable, la loi révisée sur la police du feu, de même que le maintien de la mise à ban des réserves de gibier du Käppi, du Glänisch, du Rauti et du Schilt. Le Grand Conseil a d'autre part adopté des modifications de loi en vertu des prescriptions fédérales dans le domaine du trafic motorisé et dans celui de la protection des travailleurs. Par con-

GRAND CONSEIL VALAISAN

Le Grand Conseil valaisan, réuni en session extraordinaire, a voté plusieurs projets qui lui étaient soumis par le Conseil d'Etat. Un projet de décret concernant le versement d'une allocation de rattachement aux bénéficiaires de pensions a été adopté sans opposition. Il en a été de même d'un projet de révision de la loi sur l'aide complémentaire à la vieillesse. A la suite d'un postulat, le parlement a approuvé sans opposition un projet de loi complétant les dispositions sur la formation professionnelle et améliorant celles relatives aux bourses et autres subsides d'étude accordés par l'Etat.

GRAND CONSEIL VAUDOIS

Le Grand Conseil vaudois, réuni en session extraordinaire, a voté plusieurs projets qui lui étaient soumis par le Conseil d'Etat. Un projet de décret concernant le versement d'une allocation de rattachement aux bénéficiaires de pensions a été adopté sans opposition. Il en a été de même d'un projet de révision de la loi sur l'aide complémentaire à la vieillesse. A la suite d'un postulat, le parlement a approuvé sans opposition un projet de loi complétant les dispositions sur la formation professionnelle et améliorant celles relatives aux bourses et autres subsides d'étude accordés par l'Etat.

GRAND CONSEIL BASEL-LEST

Le Grand Conseil de la ville et du territoire de Bâle-Les-Bains, réuni en session extraordinaire, a voté plusieurs projets qui lui étaient soumis par le Conseil d'Etat. Un projet de décret concernant le versement d'une allocation de rattachement aux bénéficiaires de pensions a été adopté sans opposition. Il en a été de même d'un projet de révision de la loi sur l'aide complémentaire à la vieillesse. A la suite d'un postulat, le parlement a approuvé sans opposition un projet de loi complétant les dispositions sur la formation professionnelle et améliorant celles relatives aux bourses et autres subsides d'étude accordés par l'Etat.

GRAND CONSEIL BASEL-EST

Le Grand Conseil de la ville et du territoire de Bâle-Est, réuni en session extraordinaire, a voté plusieurs projets qui lui étaient soumis par le Conseil d'Etat. Un projet de décret concernant le versement d'une allocation de rattachement aux bénéficiaires de pensions a été adopté sans opposition. Il en a été de même d'un projet de révision de la loi sur l'aide complémentaire à la vieillesse. A la suite d'un postulat, le parlement a approuvé sans opposition un projet de loi complétant les dispositions sur la formation professionnelle et améliorant celles relatives aux bourses et autres subsides d'étude accordés par l'Etat.

GRAND CONSEIL BASEL-VEUDOIS

Le Grand Conseil de la ville et du territoire de Bâle-Ville, réuni en session extraordinaire, a voté plusieurs projets qui lui étaient soumis par le Conseil d'Etat. Un projet de décret concernant le versement d'une allocation de rattachement aux bénéficiaires de pensions a été adopté sans opposition. Il en a été de même d'un projet de révision de la loi sur l'aide complémentaire à la vieillesse. A la suite d'un postulat, le parlement a approuvé sans opposition un projet de loi complétant les dispositions sur la formation professionnelle et améliorant celles relatives aux bourses et autres subsides d'étude accordés par l'Etat.

GRAND CONSEIL BASEL-NORD

Le Grand Conseil de la ville et du territoire de Bâle-Nord, réuni en session extraordinaire, a voté plusieurs projets qui lui étaient soumis par le Conseil d'Etat. Un projet de décret concernant le versement d'une allocation de rattachement aux bénéficiaires de pensions a été adopté sans opposition. Il en a été de même d'un projet de révision de la loi sur l'aide complémentaire à la vieillesse. A la suite d'un postulat, le parlement a approuvé sans opposition un projet de loi complétant les dispositions sur la formation professionnelle et améliorant celles relatives aux bourses et autres subsides d'étude accordés par l'Etat.

Rien de plus délicieux et plus nourrissant qu'une tasse de chocolat chaud. Chocolat en Poudre "GROPPI" Paquet 1/2 Kg. P.T. 30 » 1/4 » 15 En vente chez "GROPPI" & "A L'AMERICAIN" R.C. 76680

